



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

**DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE**

PROCÈS VERBAL COMMISSION DÉPARTEMENTALE JEUNES  
DU 26 NOVEMBRE 2025

Membres présents : Gilbert Le Gall, Max Gouès, Gilles Cunit Ravet, Philippe Ollivier.

Membre excusé : Glenn Le Saout.

Soutiens technique et administratif : Jérémy Laot et Hiba El Almi.

**1° Courriers** :

Passage en revue de tous les courriers et courriels reçus depuis la dernière réunion.

**2° Litiges** :

Match U15 D1 du 08/11/2025 AS Brest-ESY Ploudaniel

Suite à la décision de la CDA du 17 novembre 2025, la rencontre est à rejouer le mercredi 10 décembre 2025.

Match U16 D1 du 08/11/2025 AG Plouvorn - GJ Gars Du Trégor

Dossier transmis à la commission de discipline pour examen; décision en attente.

Match Coupe U15 D1 du 22/11/2025 Quimper Kerfeunteun FC - Gj Espoir de l'Odet

Courrier envoyé à Quimper Kerfeunteun FC pour demande d'informations; décision à suivre.

Match U17 D2 du 08/11 E St Laurent - St Martin des Champs: match arrêté par l'arbitre à la 75e par l'arbitre, dossier transmis à la commission de discipline

**3° Forfaits** :

Forfaits généraux:

- Gj 3 Rivières en U16 D3 C

Forfaits occasionnels :

Voir liste en annexe 3 forfaits enregistrés.

Amendes à mettre au compte des clubs en conséquence.

**5° Championnats** :

Un point est fait sur les différents championnats pour faire l'inventaire des matchs à enjeux: montées et descentes



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

**DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE**

**6° Coupes :**

La commission a constaté qu'aucune séance de TAB n'a été effectuée à l'issue des match de poule  
Rappel : Lorsqu'un match de coupe se termine sur un score nul, il sera obligatoirement procédé à l'épreuve des coups de pied au but (pas de prolongations) :

- match nul mais gagné après les tirs au but 2 points
- match nul mais perdu après les tirs au but 1 points

Dans l'éventualité où l'épreuve des coups de pied au but ne serait pas effectuée, chaque équipe ne marquerait que 1 point.

**Prochaine réunion: date à fixer en fonction des dossiers dont le nombre à tendance à augmenter sérieusement voir plus haut**

**Finales des coupes le 30 mai 2026**

La commission a reçue la candidature de Quimper Ergué Armel Fc pour l'organisation de ces finales en secteur sud cette saison : accord

Elle conserve celle de 'Es Mignonne Irvillac pour la saison prochaine en secteur nord

**Le Président de la Commission**

**G. LE GALL**

**Le Secrétaire de la Commission**

**Ph. OLLIVIER**